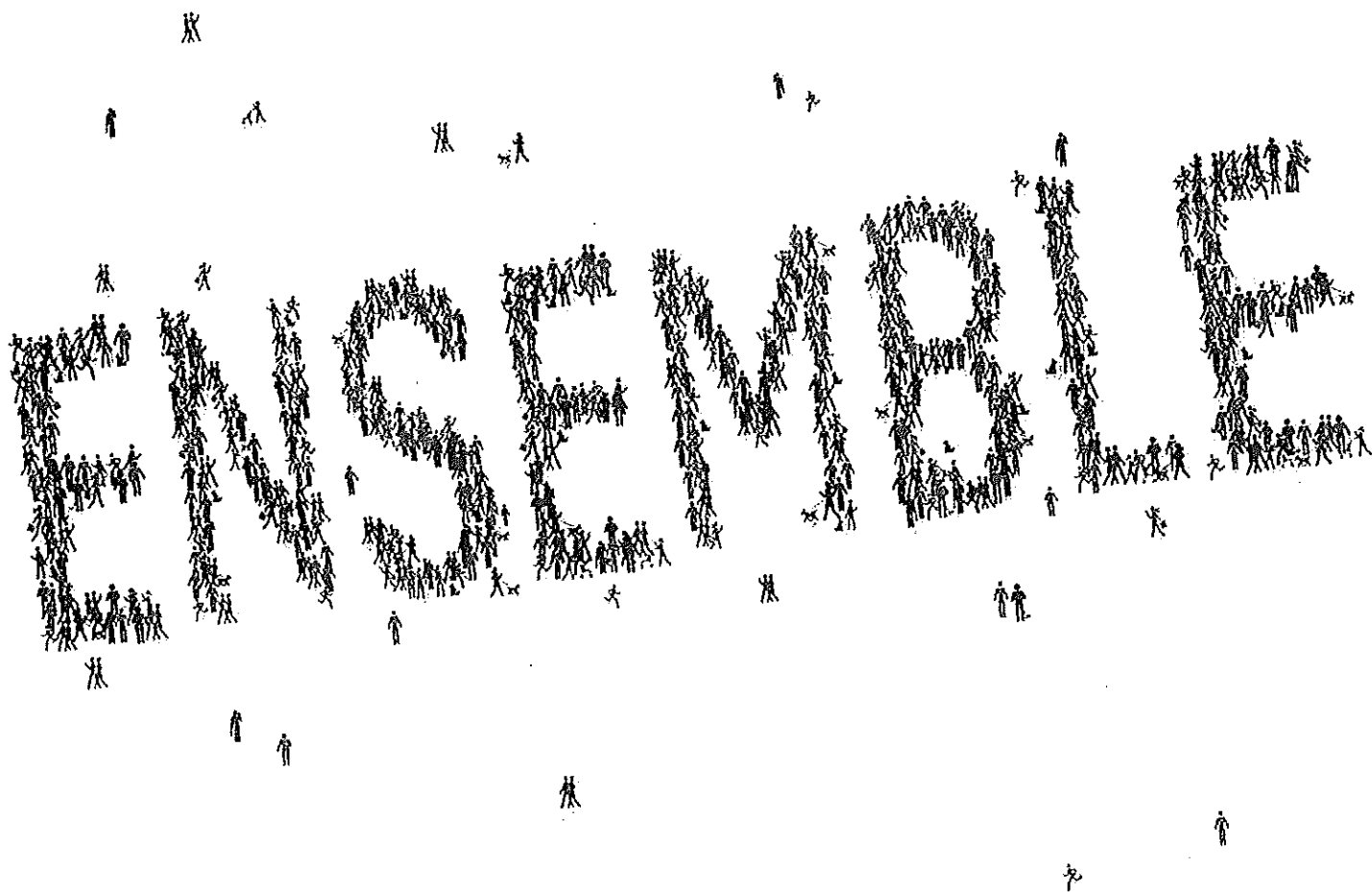


# COMMUNES, UN PATRIMOINE EN DANGER

BAISSE DE L'INVESTISSEMENT  
ET RÉDUCTION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX



## FAISONS CAUSE COMMUNE LE 19 SEPTEMBRE

TOUS LES CITOYENS SONT APPELÉS À RENCONTRER LEURS ÉLUS LOCAUX PARTOUT EN FRANCE ET À SIGNER  
"L'APPEL DU 19 SEPTEMBRE POUR LES COMMUNES DE FRANCE" SUR [CHANGE.ORG](http://CHANGE.ORG)

PLUS D'INFORMATION SUR [WWW.AMF.ASSO.FR](http://WWW.AMF.ASSO.FR)  
SIGNEZ NOTRE APPEL SUR [WWW.CHANGE.ORG](http://WWW.CHANGE.ORG) (COMMUNES EN DANGER)  
SUIVEZ-NOUS SUR  #JAIMEMACOMMUNE

  
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE  
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ



Paris, le 29 juin 2015

Madame la Maire, Monsieur le Maire, Cher(e) Collègue,

La baisse des dotations de l'Etat aux Collectivités Locales impacte d'ores et déjà les investissements et les services publics locaux, ce que confirme les résultats de l'enquête que nous vous avons adressée par message électronique le 1<sup>er</sup> juin dernier.

Comme vous le savez, l'AMF a toujours assumé, en toute responsabilité, que les collectivités devaient participer à l'effort de réduction de nos déficits publics. Aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer le caractère insoutenable et inéquitable de cette contribution qui repose majoritairement sur nos collectivités et qui impactera directement l'emploi dans nos territoires.

Lors du Congrès de novembre 2014, nous avons solennellement alerté le Gouvernement sur les risques encourus et demandé que le plan de baisse soit réduit dans son montant et allongé dans son calendrier.

Les discussions que le Bureau Exécutif de l'AMF a pu avoir ensuite avec le Premier ministre en mars et en mai dernier ont permis d'avancer sur le diagnostic et de prendre acte de pistes de soutien qui nécessitent cependant d'être précisées et renforcées.

Compte-tenu de la gravité de la situation et avant que le Gouvernement n'arrête le projet de loi finances pour 2016, les instances pluralistes de l'AMF ont décidé d'engager **une journée nationale d'action qui aura lieu le samedi 19 septembre 2015 dans toutes les communes et intercommunalités de métropole et d'outre-mer.** C'est une décision sans précédent dans l'histoire de l'AMF qui s'appuie sur les 17.000 délibérations de soutien déjà reçues. Il est à cet égard essentiel que les communes qui n'ont pas encore délibéré puissent le faire dès que possible.

Cette journée vise prioritairement à sensibiliser la population. Il ne s'agit en aucun cas de gêner nos concitoyens mais, au contraire, de les informer, en toute transparence, sur les enjeux essentiels qui les concernent et de les associer à notre démarche.

Plus généralement, elle s'inscrit dans notre volonté de promouvoir le rôle irremplaçable des communes qui, avec les intercommunalités, assurent les services essentiels à la population, veillent à la cohésion sociale et préservent la qualité du « vivre ensemble » alors qu'elles sont trop souvent fragilisées ou dénigrées.

.../...

Nous avons donc l'honneur de vous inviter à participer à cette journée nationale avec vos collègues du conseil municipal. A cet égard, la tenue des journées du Patrimoine, le même week-end, constituera une occasion privilégiée pour échanger avec les habitants et recueillir leur soutien.

Afin de faciliter votre action, l'AMF vous adressera, dès la fin du mois d'août, des outils de communication que vous pourrez personnaliser (plaquette de présentation de l'utilité de la commune, modèles de communiqué, affiche, clip,...) à votre guise. D'ores et déjà, vous pouvez bien sûr vous appuyer sur les éléments déjà en ligne sur le site internet de l'AMF ([www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr)) qui sont à votre libre disposition pour annoncer et préparer ce rendez-vous.

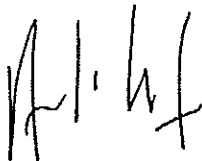
Nous comptons vraiment sur votre pleine mobilisation et celle de votre équipe, en liaison avec votre association départementale.

Conformément à sa tradition républicaine, l'AMF continuera, d'ici là, de négocier avec l'Etat, dans le cadre d'un dialogue exigeant et loyal, pour défendre les valeurs qui nous rassemblent et nous en tirerons ensuite toutes les conséquences.

Dans ce contexte, le 98<sup>ème</sup> congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de novembre 2015 prendra une configuration particulière car il interviendra à un moment crucial. Il traduira, dans l'unité, notre engagement au service de la cause d'intérêt général que nous représentons et incarnons. Nous espérons vous y accueillir.

En vous assurant de la détermination de l'AMF, nous vous prions de croire, Madame la Maire, Monsieur le Maire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

*Bien cordialement*



André Laignel  
1<sup>er</sup> vice-président délégué

*Bien cordialement*



François Baroin  
Président

# PRÉSERVER LE QUOTIDIEN DES FRANÇAIS

## L'APPEL DU 19 SEPTEMBRE POUR LES COMMUNES DE FRANCE

**REDUCTION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX?**

**BAISSE DE L'INVESTISSEMENT?**

**HAUSSE DES IMPÔTS LOCAUX?**

L'Etat a décidé de réduire de 30% les dotations qui étaient jusque-là accordées aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions, y compris les plus vitales. Les communes et leurs intercommunalités font d'ores et déjà des efforts de gestion mais quelle institution, même très bien gérée, pourrait supporter une telle baisse ? La vie quotidienne de 66 millions de Français, largement liée aux actions des communes, peut-elle être considérée comme une simple variable d'ajustement comptable ?

**NOUS DEVONS AGIR  
DÈS MAINTENANT**

Le risque est présent et il concerne chaque habitant de chaque commune de France sans exception.

Si rien n'est fait, les communes et intercommunalités se verront lourdement imposer trois options :

La première :

Réduire fortement les « services du quotidien » proposés aux citoyens ? Logements, crèches, écoles, cantines, centres d'action sociale, transports, équipements sportifs et culturels, environnement, tri et collecte des déchets... Les habitants ne peuvent être privés des services essentiels qui assurent le cadre de vie et fondent le lien social, le vivre ensemble !

La deuxième :

Renoncer aux investissements préparant l'avenir ? Travaux d'infrastructures, aménagements pour accueillir les entreprises créatrices d'emploi... L'attractivité du pays et l'activité économique en souffriraient sans délai et très directement.

La troisième :

Augmenter les impôts locaux ou les tarifs des services proposés ? Ce serait financièrement intenable pour beaucoup de Français. Notre réponse est claire : **C'EST NON !!**

Aussi, nous appelons toutes celles et tous ceux qui veulent que leur commune vive et que leur vie quotidienne s'améliore, à se mobiliser le samedi 19 septembre, dans toutes les communes de France. Nous invitons les citoyens de notre pays à rencontrer les élus locaux et signer "L'Appel du 19 septembre pour les communes de France", sur les cahiers prévus en mairie ou sur le site :

[www.change.org](http://www.change.org)

François Baroin, Président

André Laignel, Premier vice-président délégué

Philippe Laurent, Secrétaire général

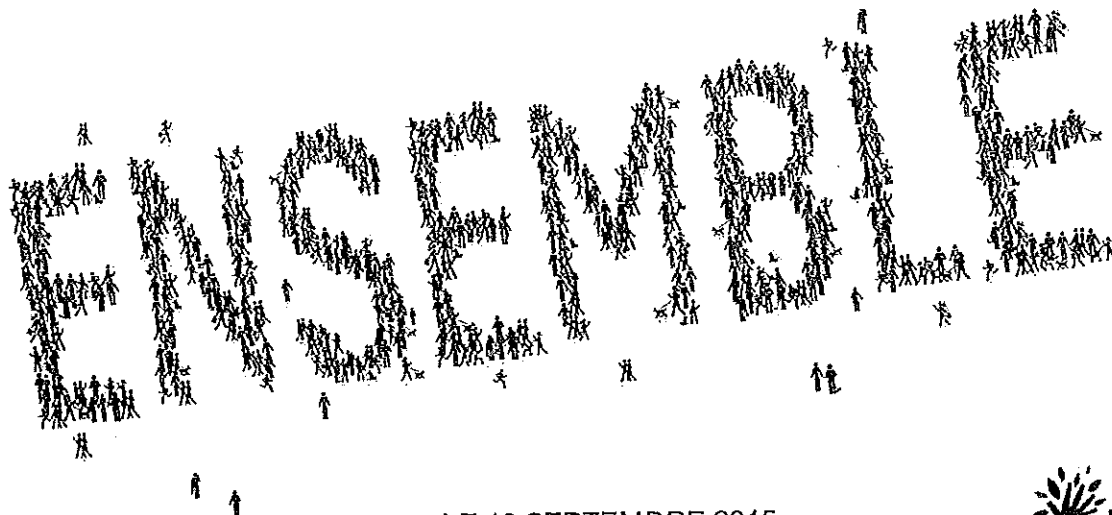
Michel Vergnier, Trésorier général

Marie Hélène Amiable

Annie Guillemot

André Rossinot

Martial Saddier



LE 19 SEPTEMBRE 2015,  
FAISONS CAUSE COMMUNE !

  
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE  
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ